

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2015

(20 heures) Convocations adressées le 17/11/2015

Etaiant présents : MM.LELIEVRE RIPEAUX LEMASSON MMES ADAM BOUJU COUBRUN FOUBERT LEBOUUC MM. DELAUNAY FERAULT GRAND GUILLOUARD PICHEREAU Absent excusé : SAINT-MARTIN

1- Demandes de subvention

Une élève a été sélectionnée pour participer au championnat de France de lutte qui a doit avoir lieu l'année prochaine à l'île de la Réunion. Le coût du voyage par élève serait d'environ 1.100 euros.

Décision : octroi de subvention refusée

Demande de l'école Paul Souvray de la Ferté-Macé qui accueille un enfant de la commune en classe de CLIS pour un projet de classe découverte les 15 et 16 mars 2016. La participation demandée à la famille serait de 84 euros

Décision : octroi de subvention refusée

2- Décisions modificatives du budget primitif 2015

Intitulé programme Investissement	Article budgétaire	Prévu BP 2015	Décision modificative	Total BP après DM
CAUTION	165	1.500,00	+600,00	2.100,00
INVENTAIRE HAIES	202	2.475,81	+1.511,00	3.986,81
SIGNALISATIONS	2183	0,00	+5.000,00	5.000,00
TRAVAUX DE VOIRIE	2312	155.035,58	-7.111,00	147.924,58

3- Locations précaires parcelles communales et bail

- Une location précaire avec M. Bruno ERNOUX pour la parcelle I95 (5ha83a95ca) sera signée pour l'année 2016 au tarif de 81,50 l'hectare
- Une location précaire avec le Gaec de l'Espérance pour la parcelle I105 (1ha59a62ca) sera signée pour l'année 2016 au tarif de 113,28 l'hectare.
- Le bail signé en 2006 pour une durée maximale de 9 ans pour les parcelles R 70 et 72 (82a52ca) étant arrivé à échéance il convient d'en signer un nouveau. Celui-ci sera conclu entre la commune et Mme Claudine BISSON sur la base d'un tarif à l'hectare de 113,28 €.

4- Avis du Conseil municipal sur le projet de schéma de mutualisation de la CCMA

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du projet de schéma de mutualisation qu'il ne trouve pas assez concis :

- VEUT garder la liberté d'administration de la commune par conséquent ne pas aller vers une administration territoriale à l'échelle de la CCMA comme préciser dans le schéma
- VEUT conserver la gestion de son personnel communal tout en permettant aux agents à temps partiel de se voir proposer un complément d'activité dans une autre collectivité
- EST favorable pour
- Organiser des groupements de commande : assurances, fournitures de bureau, contrôles de sécurité...
- Mutualiser le matériel de la Communauté de Communes et des Communes
- Une gestion de la documentation provenant des services de l'Etat
- La mise en place de marché public de services et de travaux que les artisans ou commerçants de proximité ne peuvent assurer (par exemple l'énergie électrique)

5- Avis du Conseil municipal sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de la Mayenne

Les membres du Conseil Municipal ont approuvé le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de la Mayenne (le périmètre de notre intercommunalité n'est pas élargi) mais souhaitent ajouter les points suivants qui manquaient :

* Sur le bassin de vie : notre commune est partiellement tournée vers le bassin de vie de La Ferté-Macé, Magny le Désert et Bagnoles de l'Orne dans l'Orne,

* sur le réseau équipement scolaire : notre commune relève du collège de Carrouges dans l'Orne,

* sur le réseau eau potable : notre commune déplore d'avoir à subir un nouveau transfert vers la CCMA alors que nous sommes satisfaits du travail réalisé par le SIAEP des Avaloirs. Nous demandons que les dispositions afférentes au transfert des syndicats aux intercommunalités émanant de la loi NOTRe ne soit effective qu'au 1^{er} janvier 2020 (date limite) pour la dissolution du SIAEP et non au 1^{er} janvier 2018 comme le préconise le SDCI.

6- Désignation d'un Conseiller municipal au comité de pilotage du PEDT - Baisse des tarifs

Mme Virginie BOUJU a été désignée représentante du Conseil Municipal (en plus du Maire) au comité de pilotage du PEDT.

Le tarif demandé aux familles pour la participation aux temps d'activités périscolaires a été revu à la baisse - il passe de 0,75 € à 0,50 € par jour de participation, à compter du 1^{er} décembre 2015.

7- Signalisation des bâtiments publics et autres

Des devis seront sollicités pour la signalisation des rues et des habitations (bourg Orgères, Vannerie, Paquerie et Saint Morice), et des différents services existant au bourg de Lignièrès-Ornières. Un budget de 5.000 euros a été provisionné.

8- Devenir du Musée

M. le Maire a fait état que les principaux membres fondateurs de l'association souhaitent arrêter le Musée qui est de moins en moins fréquenté. L'essentiel des outils et moteurs constituant la collection du Musée appartient à la famille ROBERT. Les conseillers municipaux sont invités à réfléchir au devenir de ses bâtiments lorsqu'ils seront disponibles.

9- Réunion de la commission des travaux et de la voirie

La réunion aura lieu le vendredi 18 décembre à 9 heures.

10- Etablissement des tours de garde pour les élections régionales

Créneau horaire	6 DECEMBRE 2015	13 DECEMBRE 2015
8 h 00 - 10 h30	F.ADAM G.RIPEAUX C.PICHEREAU	R.LELIEVRE F.ADAM C.PICHEREAU
10 h 30 - 13 h 00	C.FOUBERT V.BOUJU D.GRAND	D.GRAND V.BOUJU C.FOUBERT
13 h 00 - 15 h 30	B.LEBOUC R.DELAUNAY C.FERAULT	C.FERAULT R.DELAUNAY C.COUBRUN
15 h 30 - 18 h 00	B.LEMASSON C.COUBRUN G.RIPEAUX	B.LEMASSON L. SAINT MARTIN G.RIPEAUX

Fait à Lignièrès-Ornières, le 27 novembre 2015



Le Maire,

Raymond LELIEVRE